



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 juin 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 JUIN 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2002

Opération OPAC - rue de Cholette/Impasse des Loriots

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2002

DELIBERATION D20020214

Urbanisme & Affaires Immobilières

Opération OPAC - rue de Cholette/Impasse des Loriots

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'OPAC, qui est propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée section KH N° 47, située en bordure de la rue de Cholette, dans le prolongement de l'impasse des Loriots, va réaliser une opération de construction de 4 logements locatifs et prolonger à cette occasion et à la demande de la Ville de NIORT l'impasse des loriots jusqu'à la rue de Cholette.

Cette nouvelle portion de voie ainsi que les trottoirs en bordure de la rue de Cholette occasionnent des travaux supplémentaires à cette opération qui seront financés pour partie par une subvention d'équipement à hauteur de 45.000 € avec une variable de plus ou moins 5 % tenant compte des résultats des appels d'offres en cours.

A l'issue de cette opération, la portion de voie nouvelle créée sera cédée gratuitement par l'OPAC à la Ville de Niort

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le versement de la subvention d'équipement au titre de la réalisation de la voie de liaison Loriots/Cholette ;
- approuver la cession gratuite de l'emprise de la voie nouvelle à la Ville de NIORT
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître TABARD , notaire à NIORT.

Tous les frais relatifs à cette affaire seront supportés par la Ville de NIORT et imputés au Budget Principal :

- chapitre 927-722 pour la subvention ;
- chapitre 908-8221 article 2112 pour la cession gratuite de la voie nouvelle.

(Bernard BELLEC, Président de l'OPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	1
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)